

JOURNAL D'UN JOURNALISTE

BRUXELLES

SOUS

LA BOTTE ALLEMANDE

par **Charles TYTGAT**

20 septembre 1917

J'ai dit que la situation, à Bruxelles, au point de vue alimentaire, est lamentable. Je tiens à l'établir.

Le lard, aujourd'hui, coûte à Bruxelles 30 francs le kilo ; le suif, 40 francs ; le beurre, 30 à 35 francs ; le riz, les pois ou les haricots secs, de 12 à 14 francs ; la farine, 10 francs ; l'avoine, 3 francs ; le sucre, 10 francs ; les pommes de terre, 2 fr.50 ; la viande de boeuf, de 10 à 16 francs ; le café, 60 francs ; le thé, de 80 à 100 francs ; les carottes, 1 fr.30 ; les

choux rouges, 1 franc ; les choux-raves, 80 centimes ; les oeufs, 75 centimes la pièce ; le lait, 1 franc à 1 fr.15 le litre.

J'en passe, mais en voilà assez, je crois, pour que l'on admette sans difficulté que l'immense majorité des Bruxellois dépendent, en grande partie, pour leur alimentation, de ce qui est mis en vente dans les magasins officiels et que, pour la classe ouvrière, cette dépendance est absolue.

Eh bien !

Pour la quinzaine s'étendant du 27 août au 9 septembre, ces magasins disposaient, par tête, de:
100 grammes de saindoux ;
100 grammes de café ;
1 paquet de torréaline (1).

Les deux derniers articles (café et torréaline) ne constituant point, à proprement parler, une nourriture, il s'ensuit que, pendant cette quinzaine, notre population a dû se contenter de sa ration quotidienne de 330 grammes de pain noir, sur lequel elle pouvait étendre chaque jour 6,5 grammes de saindoux (2).

Peut-on vivre avec cela ?

Pour la période de trois semaines, allant du 10 septembre au 1^{er} octobre, il a été mis en vente :

100 grammes de saindoux	à 0.40
100 — céréaline (maïs)	à 0.06
200 — haricots secs	à 0.30
50 — fromage	accessibles seulement à ceux qui n'avaient pas déjà obtenu 3 fois de ce précieux produit au cours de l'année.

Soit au total 400 grammes ou $400 : 21 = 19$ gr. de nourriture par jour. Joignez cela à nos 330 grammes de pain et jugez si cela suffit à nourrir un homme. N'oubliez pas, au surplus, que notre pain est bluté à 97%, c'est-à-dire qu'il contient au moins 30% de matières inutiles, que les estomacs vigoureux digèrent, que les tempéraments débiles vomissent, mais qui, dans l'un cas comme dans l'autre, ne nourrissent personne et ne servent qu'à faire taire les aboiements de la faim.

Je m'aperçois qu'en tout ceci je n'ai rien dit de la question essentielle, celle des pommes de terre, mais je m'aperçois aussi qu'il est temps de déposer la plume et d'aller me coucher, faute de quoi je dépasserai la consommation de gaz – 30 m³ par mois – qui nous est consentie par les Allemands au prix de 25 centimes le m³. Et comme je n'ai nulle envie de me voir enlever mon compteur, je remets la question des pommes de terre à plus tard.

- (1) Froment torréfié, destiné à remplacer le café.
- (2) Depuis deux mois. les magasins officiels n'avaient plus vendu ni lard, ni saindoux.

(pages 343-345)

<http://uurl.kbr.be/1008367?bt=europeanaapi>

Notes de Bernard GOORDEN.

L'**Arrêté** (du 22 septembre 1917) **restreignant la consommation du gaz et de l'électricité** est repris en trois langues aux pages 669-675 de la **Législation allemande pour le territoire belge occupé** (textes officiels ; Huberich, Charles Henry; Nicol-Speyer, Alexander ; La Haye, Nijhoff ; 1917, 728 pages), volume 12, N°396, 26 septembre 1917 :

<https://ia802705.us.archive.org/23/items/lgislationale12hubeuoft/lgislationale12hubeuoft.pdf>

La hausse des prix, surtout du prix des vivres, a été sensible en Belgique à partir du printemps 1916 (15 avril). On trouvera **infra** un tableau indiquant, pour toute une catégorie de produits et de marchandises, la progression mensuelle de ces prix depuis cette époque jusqu'à l'armistice (15 novembre 1918).

Le tableau provient du volume 4 (1918, après la page 518) de Louis GILLE, Alphonse OOMS, Paul DELANDSHEERE ; **Cinquante mois d'occupation allemande** ; Bruxelles, Librairie Albert Dewit ; 1919, 2146 pages (4 volumes) :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k373383x/f1.image>

Pour la lisibilité (et la rapidité d'accès), nous en avons mis à disposition une reproduction au lien :

<http://idesetautres.be/upload/HAUSSE%20PRIX%20PENDANT%20GUERRE%2019160415-19181115%2050%20MOIS%20OCCUPATION%20ALLEMANDE%204%20519.jpg>

